

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Hlm, partenaire des âgés » : un prix pour récompenser les bonnes initiatives des bailleurs sociaux en faveur de la transition démographique

L'Union sociale pour l'habitat, la Caisse nationale d'assurance vieillesse et la Caisse des dépôts créent le prix « Hlm, partenaire des âgés », destiné à récompenser les meilleures initiatives des organismes Hlm qui, par leurs actions et réalisations, contribuent à l'adaptation de la société au vieillissement.

22% des personnes logées en Hlm ont 65 ans et plus, une proportion qui va encore augmenter dans les années à venir. L'adaptation des logements est nécessaire et indispensable pour permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de rester chez elles : une majorité de chutes surviennent à domicile et la précarité énergétique est très forte parmi cette part de la population. Les bailleurs sociaux ont donc une nouvelle mission : offrir à ces personnes un logement, des services et un environnement adaptés à leurs besoins.

Avec ce prix « Hlm, partenaire des âgés », les structures partenaires entendent encourager les bailleurs sociaux à relever le défi de la transition démographique en valorisant leurs bonnes pratiques à travers 3 catégories :

- **Gestion locative, sociale et de proximité** : cette catégorie récompense toute action engagée par un organisme Hlm permettant l'éclosion de projets et réalisations innovantes répondant aux besoins et aux attentes des personnes âgées, comme par exemple l'adaptation de l'accueil clientèle à un public âgé ;
- **« Habitats regroupés »** : cette catégorie récompense la meilleure réalisation d'habitats regroupés, c'est-à-dire une construction de logements et d'espaces collectifs qui s'appuie sur un projet de vie sociale. Le caractère collectif est indispensable pour que les habitants puissent vivre durablement dans leur logement. Il doit se traduire dans l'architecture des projets soumis pour cette catégorie ;
- **Lien social** : cette catégorie récompense les actions engagées de manière partenariale et qui visent à apporter aux résidents une aide à la vie quotidienne. Elle s'adresse tout particulièrement aux actions permettant de lutter contre l'isolement des âgés.

Pour chacune de ces catégories, les candidatures devront être soumises sur le site du concours, au plus tard le 15 juin 2014 à minuit. Pour être recevables, les projets correspondants doivent avoir été engagés au plus tard le 31 décembre 2012.

Pour en savoir plus : <http://www.hlm-partenairesages.fr/>

Paris, le 28 avril 2014

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 755 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2013, 106 000 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,2 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : environ 12 000 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 80 000 salariés. Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contacts presse :

Joachim Soëtar / Christine Dalle - Direction de la Communication et des Revues - Tél. : 01 40 75 52 70